



## BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2013/2014

Nom de l'enfant : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Nom du père : .....

Nom de la mère : .....

Adresse : .....

Situation familiale : Marié  Veuf  Divorcé  Célibataire  Vie martiale

Email (obligatoire) : .....

Domicile (tél) : .....

Travail ou portable du père : .....

Travail ou portable de la mère : .....

N° de sécurité sociale du responsable de l'enfant : .....

Adresse du centre de S.S : .....

## ENTRAINEMENTS

### HORAIRES :

Mardi : - Groupe 3 : de 18h à 20h

Mercredi : - Groupe 1 : de 10h30 à 12h

- Groupe 2 : de 17h à 18h30

Samedi : - Groupe 1 : de 14h30 à 16h

- Groupe 2 : de 10h à 12h (début de l'entraînement 10h30)

- Groupe 3 : de 10h à 12h (entraînement sous forme libre)

**IMPORTANT : LES COURS NE SONT PAS ASSURES PENDANT LES CONGES  
SCOLAIRES SAUF AVIS CONTRAIRE. DES STAGES SERONT ORGANISES SUR  
CES PERIODES.**

## COMPETITIONS

Participations aux compétitions officielles : oui  non

## AUTORISATION PARENTALE ENTRAINEMENTS

Le club décline toute responsabilité pour les enfants mineurs non accompagnés à l'entraînement de leur arrivée et de leur départ (les membres du bureau souhaiteraient que les pilotes soient accompagnés sur la piste par l'un des parents).

### ***ACCIDENT OU MALADIE***

En cas d'urgence, les pompiers transportent le pilote à l'hôpital agréé le plus proche de la piste.

Dans le cas où une intervention chirurgicale serait nécessaire et urgente, j'autorise le personnel médical de l'hôpital à procéder à la dite intervention ainsi qu'à l'anesthésie.

Afin de vous prévenir le plus vite possible, veuillez nous indiquer le ou les numéro(s) de téléphone ou nous pourrions vous joindre :

 \_\_\_\_\_  \_\_\_\_\_  \_\_\_\_\_

Nous préciser également les allergies éventuelles auxquelles le pilote serait sujet :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

DATE :

« Lu et approuvé »

Signature des parents :

# AUTORISATION PARENTALE COMPETITIONS

## TRANSPORT

Je soussigné(e), ....., responsable de l'enfant ....., autorise ....., dirigeant ou parent accompagnateur, à transporter mon fils ou ma fille dans son véhicule personnel.

Date :

Signature :

---

## ACCIDENT

En cas d'urgence, les pompiers transportent le pilote à l'hôpital agréé le plus proche de la piste. Dans le cas où une intervention chirurgicale serait nécessaire et urgente, j'autorise le personnel médical de l'hôpital à procéder à la dite intervention ainsi qu'à l'anesthésie.

Date :

Signature :

---

## SORTIE

J'autorise le Président ou un membre du bureau à sortir mon fils ou ma fille ..... de l'hôpital en cas de soins donnés sur place et à signer toutes décharges et documents administratifs nécessaires.

Date :

Signature :

Afin de vous prévenir le plus vite possible, veuillez nous indiquer le ou les numéro(s) de téléphone ou nous pourrions vous joindre :



\_\_\_\_\_



\_\_\_\_\_



\_\_\_\_\_

Nous préciser également les allergies éventuelles auxquelles le pilote serait sujet :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

# CERTIFICAT MEDICAL ANNUEL A LA PRATIQUE DES SPORTS

Je soussigné(e), Docteur.....  
Demeurant .....  
Certifie avoir examiné Mr/Mme/Mlle.....  
Adhérent de l'association sportive du **MASSY BMX 91** et ne pas avoir constaté, à ce jour,  
de signes cliniques apparents contre indiquant la pratique du sport suivant : **BMX**.

A ....., le ..... 2013.

*Signature et cachet du médecin :*

## DOCUMENTS A FOURNIR IMPERATIVEMENT

- Dossier d'inscription
  - 1 photo d'identité à coller en haut à droite du bulletin d'inscription
  - 1 règlement par chèque à l'ordre du VCMP BICROSS ou en espèces pour l'adhésion (obligatoire)
- Pour les licenciés :
- 1 chèque pour les engagements en compétition (au moment de l'adhésion)
  - 1 chèque pour la licence (mi-novembre)
  - Plusieurs chèques pour les engagements aux différentes épreuves nationales

### **MONTANT DE L'ADHESION**

- 130 euros pour 1 personne
- 220 euros pour 2 personnes (de même famille)
- 300 euros pour 3 personnes (de même famille)

A partir du 1<sup>er</sup> février 2014, le coût de l'adhésion sera de 80 euros par personne.

### **MONTANT POUR LES COMPETITIONS REGIONALES**

- 90 euros pour une seule catégorie (20 pouces ou 24 pouces)
- 105 euros pour les deux catégories (20 pouces et 24 pouces)

Concernant la licence, le prix dépend de l'âge du pilote.

LE REGLEMENT DOIT ETRE FAIT, SOIT PAR ESPECES, SOIT PAR CHEQUE A L'ORDRE DU **VCMP BICROSS**.

**Plus d'infos, sur le site [www.massybm91.fr](http://www.massybm91.fr)**